L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 24 AOUT 1878. 51me Année

DUFOUR & LIBERT,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI 24 AOUT 1878.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par D. E. Murphy & Son, à l'entrepôt Boston, rue Lafayette, entre Magazine et Camp, Cour Poste.

Cour Poste.—Voyez l'annonce d'encan de D. E. Murphy & Son.

Opportunité et urgence d'un arrangement financier.

Le désastre où se trouve la ville de faire des dépenses extraordinaires pour la protection sanitaire de ses habitants et les difficultés qui, pour la collection des taxes, vont nécessairement résulter d'une interruption d'affaires, presque général, rendent plus urgent que jamais l'arrangement financier dont nous avons parlé, il y a quelques jours. L'arrangement nous paraît équitable ; il n'a soulevé d'opposition nulle part, et nous nous croyons autorisés à dire qu'il serait universellement accepté, si les autorités municipales voulaient bien lui donner leur appui.

Pour notre part, nous ne voyons pas pourquoi elles s'y opposeraient. Elles doivent maintenant avoir la conviction que les exigences progressives de la loterie municipale sont au-dessus des forces pécuniaires de la corporation. Elles doivent voir en outre que l'avenir est tout à fait contraire à ce plan qu'aucune circonstances n'a favorisé jusqu'ici. Loin de là, la ville a décliné et décline considérablement depuis qu'il a été mis en pratique. Ce fait est tellement hors de doute que la prochaine Législature sera probablement forcée de faire sur l'assessement une nouvelle loi ordonnant une nouvelle opération avant l'expiration du terme de quatre ans fixé par la loi de 1877. Il est reconnu plus que jamais que l'assessement actuel est loin d'atteindre à un taux que la justice réprouve et auquel le revenu des biens fonciers ne peut faire face. On ne saurait donc le tolérer plus longtemps, et toute opération d'assessement qui sera basée sur le prix de vente au comptant, réduira l'assessement au moins d'un bon tiers, et encore les deux tiers conservés seront-ils au-dessus de la valeur réelle des propriétés foncières.

On ne peut pas demander aux contribuables ce qu'ils n'ont pas, et exiger d'eux des redevances hors de proportion avec leurs revenus. Voilà dix ans que le fisc municipal use d'extorsion envers eux ; voilà dix ans que le fisc les prive de la jouissance de leurs biens en leur prenant tout ce que ces biens rapportent et même plus qu'ils ne peuvent rapporter. C'est bien assez, et nous nous étonnons qu'un pareil système d'exactions contributives ait pu se maintenir ainsi au milieu de la détresse publique. On demande donc universellement qu'il y soit mis un terme et la délivrance ne peut venir que du plan financier que nous avons indiqué et qui semble rallier l'opinion de tous les hommes sensés et honnêtes et aussi de tous les hommes dévoués aux intérêts bien entendus de la cité. Nous le répétons, ce plan est raisonné, loyal ; il rend justice à tout le monde sans écraser personne, et d'une dette incertaine, douteuse, véreuse, illégale, il fait une dette légitime, respectable, et sûre pour le placement des capitaux.

Il nous est facile de démontrer le bénéfice qui résulterait de cette convention, et ici nous ne parlons pas pour une classe de porteurs de bons plutôt que pour telle autre classe, nous parlons pour tous les porteurs de bons quelle que soit l'origine de leurs titres. Les bons à prime valent aujourd'hui 30 o/o du capital constitué. Ils ne s'amélioreront plus par le jeu de la loterie, parceque tout le monde comprend que les ressources de la ville sont à bout et que la ville, par conséquent, est hors d'état d'entretenir une loterie aussi progressive et aussi dispendieuse. C'est beaucoup même que de l'avoir soutenue jusqu'ici, et encore cela n'a-t-il pu se faire que par le sacrifice passager des droits sacrés de l'ancienne dette. Mais les cours ne s'obstineront pas à ce sacrifice et cette ancienne dette a obtenu déjà assez de décisions judiciaires pour ne plus craindre le mauvais vouloir ni les intrigues de personne. En novembre prochain, la cour suprême de la Louisiane prononcera un dernier ressort sur le mandamus obtenu à la quatrième cour de district contre les autorités de ville, et nous le demandons ici à tout homme de sens, est-il probable que la cour suprême, qui a été déjà l'occasion de s'expliquer sur la valeur des contrats et qui en a ordonné l'exécution toutes les fois qu'il y avait justice à le faire, est-il probable, disons-nous, que cette cour hésite sur la sclennité du contrat financier de 1852 ? Est-il probable qu'elle décide que ce contrat est une lettre morte et qu'il ne doit pas être traité avec plus de respect que les émissions de bons, faites contrairement à loi de 1852, pour subvenir aux dilapidations radicales exécutées impunément sous le gouvernement de Warmoth.

Non, cela n'est pas probable ; on peut même prédire avec assurance que c'est le contraire qui arrivera, et comme tout le monde en est convaincu, les bons à prime sont négligés, et le seront toujours davantage à mesure que l'époque finale approchera. En prenant donc les bons à prime pour ce qu'ils valent aujourd'hui c'est les prendre à la plus haute valeur qu'ils puissent avoir, et c'est ne faire de tort à personne ; c'est même une proposition avantageuse pour ceux qui les détiennent. Ils n'auront plus de chance de loterie et de primes, mais ils auront régulièrement un revenu de 5 o/o servi tous les six mois jusqu'à payement total de la dette.

La dette, convertie ainsi, ne s'élèverait plus qu'à 6 millions, y compris le capital est l'ancienne dette consolidée, dont les exigences sont, en vérité, très modérées, car les détenteurs de ces titres consolidés se sont expliqués solennellement devant les tribunaux sur le fonds d'amortissement auquel ils ont droit. Ils renoncent à ce droit et se contentent de la teneur implicite de leur contrat quant à ce qui concerne uniquement le service de leur créance. C'est donc une économie de service d'environ $400,000 par an.

Par cet arrangement l'intérêt total de la dette ainsi établie serait de $450,000 par an, à supposer que les détenteurs de bons consolidés, qui ont déjà souffert de si grandes pertes, consentissent à la réduction de l'intérêt de 6 à 5, ce qui serait à peine de leur part un nouveau sacrifice. Nous ne pouvons rien dire de positif à ce sujet et celui qu'a donné lieu notre lettre de propositions mais nous croyons que c'est plutôt que cette concession pour notre part. En tout les proches seront connus bientôt, et, dans tous les cas, nous ferons l'essai.

Dans cette hypothèse, garantie jusqu'à présent, reste qui ne nous semble pas échapper de tout fondement, le soulagement pour la ville serait immense. Aujourd'hui le service de la loterie municipale après déjà plus de $500,000 ; dans deux ans il montera près de $600,000, et la dette ne sera pas descendue au dessous de 12 millions, car il faudra bien payer tôt ou tard les arrérages dus à la dette consolidée. Ces arrérages se cumulent composeront dans deux ans, si ce n'est plus tôt, une obligation formidable, bien qu'aujourd'hui elle pût être réglée fort économiquement au moyen d'un arrangement final de toutes les dettes. L'arrangement en question est donc devenu une véritable nécessité dans l'intérêt de tout le monde. Par ce moyen, la difficience, dans notre perspective, serait remarquable, car elle consisterait en une obligation restreinte à $456,000 par an, quand aujourd'hui l'obligation est déjà bien supérieure, et s'agrandit incessamment chaque année.

Nous avons dit que la ville en serait soulagée, c'est clair ; mais il ne se pourrait pas le bon effet de la transaction et d'une bonne version ainsi faite. Nous soutenons que la position des porteurs de bons à prime en serait considérablement améliorée. Ils sont aujourd'hui des titres contestés et qui perdent courramment sur le marché 70 o/o. Un jour après la décision de la Cour suprême dans le mandamus capitaux est devenue si grande qu'un placement à 5 o/o, convenablement garanti, est plus estimé que ne l'était, il y a vingt ou trente ans, un placement à 10 et même à 12. On ne cherche pas aujourd'hui précisément un haut intérêt dans le placement des capitaux, mais on cherche des placements sûrs et permanents presque à quelque taux d'intérêt que ce soit. C'est de qui fait vendre les emprunts des Etats-Unis pour le payement de la dette nationale. Les capitalistes acceptent avec empressement un intérêt de 4 1/2 o/o et leur capital ne baisse pas pour cela. Au contraire, il monte. Il en serait ainsi pour notre dette municipale, si elle était réglée définitivement sur la base que nous proposons et qui paraît généralement approuvée.

TÉMOIGNAGE DU MAJOR BURKE.

Le major Burke nous prévient par le télégraphe que les rapports publiés sur son témoignagne devant le comité Potter sont pleins d'erreurs.

CATHEDRALE St-LOUIS.—D'après un avis que nous publions plus loin la seconde messe de Gounod sera chantée à la cathédrale St-Louis, à l'occasion de la fête du saint son patron, demain dimanche à 9 heures. Le chœur sera composé des plus belles voix de la ville. On fera une quête dont une moitié sera pour la société Ste-Cécile et l'autre moitié pour les malades dépourvus de ressources et atteints de la fièvre jaune. Pour plus amples renseignements, voyez l'annonce.

JOURNAUX ILLUSTRÉS.—La librairie Hébert & Cie., coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 3 août.

Bon logement et excellente pension au "Montrose House," à Biloxi.

GRANT.

Nous avons une nouvelle pièce à ajouter au dossier de la candidature du général Grant pour 1880. C'est une conversation du Rév. Dr Newman, pasteur de l'église centrale méthodiste de New York, recueillie et publiée par l'*Inter-Ocean* de Chicago. Le docteur Newman était le pasteur et l'ami de l'ex-président pendant sa résidence à Washington ; il l'a observé dans toutes les circonstances, et le connaît, dit l'*Inter-Ocean*, probablement mieux qu'aucun homme vivant.

"Le général Grant, dit le docteur, voyage autour du monde en observateur attentif, et quand il reviendra, il sera l'homme le mieux informé en Amérique des mœurs, des institutions, de la géographie, de la topographie, des populations, et surtout des ressources de tous les pays du globe. Cette instruction il saura apprécié la grandeur intellectuelle de l'homme. Quant à un troisième terme présidentiel, je sais qu'il n'en a pas le désir. Qu'y gagnerait-il ? Rien. Il ne peut pas être plus grand. Il est dès à présent le plus grand Américain existant. Mais il serait certainement honnête, absolument consciencieux, et s'il se présentait une occasion où le peuple américain réclamait de nouveau ses services, je sais qu'il ne les refuserait pas. Il regarderait cela comme un appel de la Providence. Il croit fermement dans la Providence, et il m'a maintes fois relaté des circonstances providentielles de sa vie. Il ne fera rien pour amener un tel événement, mais si le peuple l'élisait spontanément, il se consacrerait de nouveau à son pays.

Son administration serait hors de toute comparaison avec celle d'aucun de ses prédécesseurs. Les signes précités, en présence de l'état déréglé du pays, atteignent que les citoyens de la meilleure classe sont de plus en plus convaincus de la nécessité d'un gouvernement fort à Washington. Nous n'avons rien de semblable aujourd'hui. Nous n'avons pas de sa une administration plus faible depuis la fondation du gouvernement. Beaucoup dépend de la personnalité du président. Tout le monde sait que Grant est une puissance par lui-même. Il est une armée d'un homme. Je ne serais pas surpris que le peuple lui demande de se placer encore une fois de plus à la tête de la nation. Il ne pourrait rien faire de plus sage. C'est le plus grand américain vivant aujourd'hui."

Ainsi qu'on se le tienne pour dit, Grant reviendra chargé de toutes les connaissances qui constituent la science du gouvernement, et le peuple, qui n'en qu'une médiocre idée de son intelligence, en le voyant à l'œuvre, sera forcé de reconnaître la supériorité de son génie sur celui de tous ses contemporains. Il n'a pas d'ambition personnelle ; oh non. Mais il croit que la Providence l'a conservé du doigt pour sauver son pays. Ce ne serait pas la première fois qu'il serait l'élu de la Providence. La meilleure société est d'ailleurs convaincue qu'il faut un président à poigne pour gouverner les Américains ; tant est si bien qu'Grant est le seul qui ait armée. *The man on horseback.* Ainsi attention au commandement ! que personne ne bouge, en silence.... On se souvient du mot court, mais célèbre d'un maréchal de France : "Etron !" Il appartenait à un illustre penseur d'inventer cette théorie évangélique du gouvernement pour le peuple américain. Les mânes de Washington doivent tressaillir d'aise dans sa tombe de Mount Vernon.

(Courrier des Etats-Unis.)

La *Post* de Berlin donne les détails suivants sur une nouvelle tentative de suicide de Nobiling :

Le rétablissement de la santé de Nobiling avait fait des progrès tels que l'infirmier de l'hôpital de la Charité, qui l'avait soigné jusqu'ici, avait été renvoyé. Un gardien et un aide infirmier de la prison lui remplissaient le pansement. Vendredi soir, à neuf heures et demie, le gardien Koch avait remplacé le gardien pendant la nuit. Nobiling lui avait demandé à cette occasion une paire de petits ciseaux qu'il avait achetés sous le couvercle de son lit. Koch était à parler avec le cabinet dans une pièce d'une vaste étendue. Il vit alors les ciseaux dans la main de Nobiling. Celui-ci, quand la porte s'était ouverte, avait plongé rapidement les mains et les ciseaux sous le traversin de son lit et avait pris une contenance tranquille et indifférente.

La blessure n'est pas grave. On a pu empêcher de nouveau ce meurtrier pour l'empêcher de recommencer, à l'occasion, sa tentative.

—Le roi d'Italie, Humbert Ier, vient par décision en date du 28 juillet, de convoquer une somme de 1 million de francs pour l'érection, à Turin, d'un monument à la mémoire de son père Victor-Emmanuel.

Un concours est ouvert dans ce but entre les artistes italiens. Les projets et devis seront reçus jusqu'au 28 février 1879 inclusivement.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 24 août. — Temps partiellement couvert avec de la pluie, vents variables principalement du sud, température à peu près stationnaire.

Température du 23 Août 1878.

Thermomètre de C. Duhamel, Opticien.	Fahrenheit.	Centigrade
6 h. du matin....	80	27
Midi.....	89	32
3 P. M.....	92	34
6 P. M.....	86	30

La fièvre jaune.—D'après le rapport officiel du bureau de santé, il est tout 40 personnes de la fièvre jaune et il y a eu 123 nouveaux cas, dans les limites de la Nlle-Orléans, dans les vingt-quatre heures expirées hier, à midi.

Le total des cas est de 1673 et celui des décès de 534, depuis le commencement du fléau.

Noms des Morts :

John H. Holland, Angleterre, 35 ans, 146 rue St-Joseph.

Louisa Lowry, n., Lne., 1 an et 10 mois, 82 rue Roman.

Gaetano Comandia, Italie, 54 ans, 137 rue Chartres.

Jean Recray, Louisiane, 4 ans, 404 rue Dryades.

Kate E. Flynn, Nlle-Orléans, 7 ans et 9 mois, coin Prieur et Jackson.

Margaret Peters, Nlle-Orléans, 3 ans, 90 rue Adèle.

John LeBlanc, c., Louisiane, 17 ans, 115 rue Bienville.

Simon Riley, Angleterre, 23 ans, 374 rue St-Pierre.

Joseph Ragouna, Sicile, 50 ans, 187 rue Dryades.

Michael Gillespie, Irlande, 25 rue St-Thomas.

Augustine F. Trouilly, France, 34 ans, 87 rue Bourbon.

Amédée Durand, c., Iberville, Lne., 7 ans, 153 rue Bienville.

Johany Collins, Nlle-Orléans, 4 ans, 439 rue Gravier.

Wm Hayne, Allemagne, 30 ans, 196 rue Baronne.

Elizabeth Blaine, 22 ans, 177 rue Lafayette.

Joseph M. Cohen, Angleterre, 185 rue Poydras.

Soloman J. Cohen, New-York, 17 ans, 185 rue Poydras.

Geo. Rein, Nlle-Orléans, 2 ans, coin Jackson et Liberty.

Luigo Malasquina, Italie, 31 ans, 151 rue St-Louis.

Anna Young, Nlle-Orléans, 3 ans et 8 mois, coin Chippewa et Cinquième.

Joseph Schaeler, Nlle-Orléans, 6 ans, 559 rue Tchoupitoulas.

Frederick Foerster, Allemagne, 21 ans, Infirmerie Touro.

Thomas R. Lardner, Nlle-Orléans, 11 ans et 5 mois, 432 rue Bourgarte côté Sud.

John Delaney, Nlle-Orléans, 16 ans, coin Delord et St-Charles.

Mme Annie Jones, Irlande, 24 ans, Hôtel-Dieu.

Patrick Brun, Irlande, 36 ans, rue Julia, 82 rue Prieur.

Anna Bozant, Nlle-Orléans, 4 ans, 478 rue St-Charles.

John Duncan, Nlle-Orléans, 15 ans, 412 rue Erato.

J. S. Reynolds, Nlle-Orléans, 3 ans et 6 mois, 84 rue Erato.

Edward Hess, Allemagne, 29 ans, Infirmerie Touro.

Adèle Mora Ribinson, 3 ans et 10 mois, 163 rue Toledano.

Louis Olivier, Nlle-Orléans, 5 ans et 2 mois, 245 rue St-Pierre.

Morts à l'Hôpital de Charité :

John Rosartto, 46 ans.
Mary McNamara, 55 ans.
Mary Doyle, 30 ans.
John Ward, 38 ans.
Gerhard Ohlenschlager, 28 ans.
Sarah Oberts, 37 ans.
Christopher Johnson, 35 years.
Hubert Remy, 43 ans.

Hôpital de charité.—Nouveaux cas de fièvre jaune à l'hôpital de charité :

Mary Wright ; Angleterre ; 26 ans ; venant d'Angleterre ; sept ans en ville ; veuve ; malade un jour.

Mary Fleming ; Allemagne ; 187 rue St-Pierre ; 38 ans ; venant de Vicksburg ; trois mois en ville ; domestique.

Henry G. Lateur ; matelot du fleuve ; Allemagne ; résidence 327 rue Dauphine ; 50 ans ; venant de Hamburg ; cinq ans à la Nlle-Orléans ; veuf ; malade deux jours.

Emile Kisten, charpentier ; natif de Prusse, résidence rue Toulouse, près Levée ; 33 ans ; venant du bas de la Côte ; six jours à la Nlle-Orléans ; célibataire ; malade cinq heures.

Didie F. Beaudain, journalier, France ; 21 ans ; venant de Bordeaux ; 3 1/2 ans à la Nlle-Orléans ; célibataire ; malade une demi-journée.

William Norman, chapentier, natif de la Virginie ; résidence 231 rue Franklin ; cinquante ans ; venant de Louisville ; deux ans à la Nlle-Orléans ; veuf ; malade deux jours.

Lawrence Marion, journalier, natif de Galway, Irlande ; 30 ans ; venant de la Pointe à la Hache ; une demi-journée à la Nlle-Orléans, célibataire ; malade une semaine.

Autre tableau intéressant.—Voici un autre tableau intéressant que nous donnent nos amis du *Democrat*.

Décès antérieurs au	1878. Fièvre jaune.	1853. Fièvre jaune.	Autres maladies.
1er août.....	20	1431	1529
1 août.....	7	117	85
2 août.....	7	121	14
3 août.....	7	128	17
4 août.....	11	151	18
5 août.....	12	141	19
6 août.....	5	206	32
7 août.....	7	209	40
8 août.....	11	204	24
9 août.....	13	172	30
10 août.....	8	191	33
11 août.....	14	224	14
12 août.....	13	192	35
13 août.....	21	192	32
14 août.....	20	206	26
15 août.....	17	187	26
16 août.....	20	174	19
17 août.....	27	198	21
18 août.....	17	197	12
19 août.....	41	210	13
20 août.....	41	185	20
21 août.....	40	345	24
22 août.....	36	354	29

Nombre de décès de chaque jour du reste de l'année 1853 :

	Fièvre jaune.	Autres maladies.	Total.
22 août.....	224	32	256
23 août.....	224	34	258
24 août.....	190	19	209
25 août.....	164	20	184
26 août.....	140	25	165
27 août.....	123	20	143
28 août.....	115	14	129
29 août.....	110	17	127
30 août.....	103	14	117
31 août.....	110	23	133
1 septembre..	93	23	116
2 septembre..	92	15	107
3 septembre..	78	20	98
4 septembre..	79	18	97
5 septembre..	73	17	90
6 septembre..	62	17	79
7 septembre..	52	17	69
8 septembre..	47	17	64
9 septembre..	41	19	60
10 septembre.	36	20	56
11 septembre.	32	17	49
12 septembre.	30	15	45
13 septembre.	26	17	43
14 septembre.	23	17	40
15 septembre.	20	17	37
16 septembre.	19	17	36
17 septembre.	18	17	35
18 septembre.	17	17	34
19 septembre.	16	17	33
20 septembre.	15	17	32
21 septembre.	13	17	30
22 septembre.	12	17	29
23 septembre.	11	17	28
24 septembre.	10	17	27
25 septembre.	10	17	27
Totaux.....	3,197	2,667	10,784

Paragraphes divers.—Le Conseil municipal de Hoga des cenotiers de [illegible] a voté des triomphes de la [illegible] à la garde nationale qui vient d'avoir lieu à Vienne. [illegible] Fois.

—On regrettera [illegible] apprendre la mort du major J. Simpson, qui a succombé aux suites de l'amputation d'un bras. Nous avons parlé du déplorable accident dont il a été victime, à sa sortie.

—La société chrétienne des jeunes gens a reçu des secours qu'elle a distribué parmi les malheureux des différents districts de la ville.

—Les directeurs de l'Infirmerie Touro ont en caisse plus de quatre mille piastres.

—Grande affluence à la douane, depuis qu'il est défendu d'y avaler des boissons alcooliques et d'y fumer, aux heures de travail.

—Un mulle sera supprimée, d'ici, deux fois par semaine, pour le Grand Ile.

—Avec la nouvelle de la mort de l'honorable William Kirkham, juge de paroisse de Versailles, est arrivée, aux Carrollton, la nouvelle de la [illegible] de [illegible] Fois.

—La succession de Claude Victor Angely, celles de Charles Louis St-Cyr et d'Amédée Prudhers, sont ouvertes à la deuxième cour de district.

—Un de nos confrères d'outre-canal annonce que B. P. Blanchard, ancien préposé à l'enregistrement de l'Etat, est mort de la fièvre jaune.

—Herman Estaue, que C. Cain a blessé d'un coup de barre de fer à la tête, à la gare du chemin de fer Morgan, est hors de danger.

—L'Excelsior Glee Club donne son premier pique-nique annuel et une soirée dansante, dimanche prochain, à l'hôtel Washington, de Milnebourg.

—M. Cavanac a prohibé le nettoiement des objets aux marchés.

—Le nombre des postulants augmente à la douane à mesure que les employés de la fabrique fédérale sont atteints du fléau.

—Arrêtes-vous devant la façade du théâtre de l'Opéra ; elle vaut bien un examen, et vous en serez content. Quant à l'intérieur, on se fond des réparations et des améliorations, nous en donnerons une description complète dès que les travaux seront achevés.

—Le revenu intérieur s'accroît depuis quelques jours ; on n'en sera pas fâché à Washington.

—Les adversaires du parti conservateur de la Louisiane ont-ils déjà trouvé un bon dégoûtement ?

—Un homme de couleur, du nom de Williams, est tombé dans le bayou St. Jean et s'est noyé, près du Fort Espagnole, la nuit de jeudi à vendredi. Il était allé à la pêche le matin et s'était endormi sur des sacs, qui ont pris feu ; en essayant d'étouffer les flammes, il est tombé à l'eau.

—Les rangs s'éclaircissent au coin des rues Canal et Royale.

—La société chrétienne des jeunes gens compte plus de trente personnes qui ont la fièvre jaune.

—Le Dr Berjot, rue Prieur, 44, troisième district, offre ses services et des remèdes, gratuitement.

—On nous prie de signaler à l'attention des membres du Bureau de Santé les maisons situées aux Nos. 8, 10 et 12 de la rue des Remparts. Ces maisons habitées par des filles de joie sont, nous assure-t-on, des foyers d'infection. Aussitôt que les filles qui y viennent y demeurent tombent malades ou les envoie à l'hôpital de Charité, et celles qui les remplacent tombent malades elles-mêmes et sont à leur tour renvoyées des maisons. Le Bureau de Santé adoptera-t-il des mesures à cet égard ?

—Les pleasants de la rue de Chartres ne se plaignent amèrement d'un comptoir qui se trouve sur le trottoir, à quelques mètres de la rue Bienville, et contre lequel il est arrivé à plus d'un de se heurter la nuit. *Oup !* le comptoir !

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Mme Charles Wendt et Mlle Dorothée Morales à Théodore Streitmuller, 1 terrain et améliorations compris entre les rues Bourgogne, Congrès, Roman et Independance.....$300

Carl Kohn à la Société des Sœurs de Charité de St-Vincent de Paul, une portion de terre et améliorations, située entre les rues Jean, Camp, Magazine et l'Avenue Napoléon.....$1,200

Mme H. Cormier à René Gony, 1 lot et améliorations, compris entre les rues St-Philip, St-Claude, Prieur et Ursulines, formant l'angle des rues St-Philippe et St-Claude.....$600

Total.....$2,100

L'établissement populaire de Biloxi, le "Montrose House."

On télégraphie au *Daily News* :

"Le bruit a couru que le prince de Bismarck a soumis aux puissances une convention pour une direction internationale du gouvernement de l'Egypte. Mais ce bruit est démenti dans les cercles diplomatiques.

"Le seul but du voyage de Nubar Pacha à Kissingen a été de hâter le prince de Bismarck sur l'établissement permanent de tribunaux mixtes en Egypte."

—Il y a des erreurs qui ne coûtent rien à ceux qui les commettent, mais qui jettent toute une famille dans la désolation, tout particulièrement dans le cas présent où elles ont causé la mort d'un père de famille, âgé de [illegible] ans, laissant à [illegible] Fois.

—Les rangs s'éclaircissent au coin des rues Canal et Royale.

—La société chrétienne des jeunes gens compte plus de trente personnes qui ont la fièvre jaune.

—Le Dr Berjot, rue Prieur, 44, troisième district, offre ses services et des remèdes, gratuitement.

—On nous prie de signaler à l'attention des membres du Bureau de Santé les maisons situées aux Nos. 8, 10 et 12 de la rue des Remparts. Ces maisons habitées par des filles de joie sont, nous assure-t-on, des foyers d'infection. Aussitôt que les filles qui y viennent y demeurent tombent malades ou les envoie à l'hôpital de Charité, et celles qui les remplacent tombent malades elles-mêmes et sont à leur tour renvoyées des maisons. Le Bureau de Santé adoptera-t-il des mesures à cet égard ?

—Les pleasants de la rue de Chartres ne se plaignent amèrement d'un comptoir qui se trouve sur le trottoir, à quelques mètres de la rue Bienville, et contre lequel il est arrivé à plus d'un de se heurter la nuit. *Oup !* le comptoir !

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Mme Charles Wendt et Mlle Dorothée Morales à Théodore Streitmuller, 1 terrain et améliorations compris entre les rues Bourgogne, Congrès, Roman et Independance.....$300

Carl Kohn à la Société des Sœurs de Charité de St-Vincent de Paul, une portion de terre et améliorations, située entre les rues Jean, Camp, Magazine et l'Avenue Napoléon.....$1,200

Mme H. Cormier à René Gony, 1 lot et améliorations, compris entre les rues St-Philip, St-Claude, Prieur et Ursulines, formant l'angle des rues St-Philippe et St-Claude.....$600

Total.....$2,100

L'établissement populaire de Biloxi, le "Montrose House."

On télégraphie au *Daily News* :

"Le bruit a couru que le prince de Bismarck a soumis aux puissances une convention pour une direction internationale du gouvernement de l'Egypte. Mais ce bruit est démenti dans les cercles diplomatiques.

"Le seul but du voyage de Nubar Pacha à Kissingen a été de hâter le prince de Bismarck sur l'établissement permanent de tribunaux mixtes en Egypte."

—Il y a des erreurs qui ne coûtent rien à ceux qui les commettent, mais qui jettent toute une famille dans la désolation, tout particulièrement dans le cas présent où elles ont causé la mort d'un père de famille, âgé de [illegible] ans, laissant à [illegible] Fois.

—On regrettera [illegible] apprendre la mort du major J. Simpson, qui a succombé aux suites de l'amputation d'un bras. Nous avons parlé du déplorable accident dont il a été victime, à sa sortie.

—La société chrétienne des jeunes gens a reçu des secours qu'elle a distribué parmi les malheureux des différents districts de la ville.

—Les directeurs de l'Infirmerie Touro ont en caisse plus de quatre mille piastres.

—Grande affluence à la douane, depuis qu'il est défendu d'y avaler des boissons alcooliques et d'y fumer, aux heures de travail.

—Une malle sera supprimée, d'ici, deux fois par semaine, pour le Grand Ile.

—Avec la nouvelle de la mort de l'honorable William Kirkham, juge de paroisse de Versailles, est arrivée, aux Carrollton, la nouvelle de la [illegible] de [illegible] Fois.

—Un concours est ouvert dans ce but entre les artistes italiens. Les projets et devis seront reçus jusqu'au 28 février 1879 inclusivement.

ITALIE.

On écrit des environs de Rome, le 4 août :

"Le roi continue son voyage triomphal en Lombardie. S. M. paraît avoir l'intention de le prolonger jusqu'à Venise. Comme les détails de ce voyage se trouvent dans tous les journaux, je crois inutile de les reproduire. Il suffit d'en constater le caractère général, en ajoutant que les journaux les plus hostiles n'ont pu signaler aucun incident désagréable.

"Bien que tout le monde soit d'accord pour ne plus parler de l'*infâme irredente*, il est encore question d'un meeting qui aura lieu à Cesana, sous la présidence de M. Aurelio Saffi, un des personnages les plus considérables du parti républicain.

"Les journaux modérés et ministériels disent aujourd'hui que l'agitation a été l'œuvre exclusive du parti républicain, c'est-à-dire d'une minorité plus bruyante que nombreuse. Cette assertion n'est pas complètement exacte. Il est très vrai que les auteurs des meetings étaient généralement républicains ; mais la *Riforma*, journal de M. Crispi, qui est monarchiste, a approuvé le mouvement ; et à Naples, M. de Zerbi, qui est un des chefs du parti [illegible] a prononcé un discours [illegible]

[illegible] ont eu un défaut [illegible] ordre [illegible] Républicains italiens, quand la plus simple bon sens indiquait qu'on n'avait rien à leur reprocher. Il était, en effet, impossible de croire que *M. Cairoli*, membre éminent du parti d'action, l'un des "mille" de Marsala, eût pu négliger de parti-pris de faire valoir les réclamations italiennes si elles eussent eu la moindre chance de succès. Il était encore plus impossible d'admettre que [illegible] diplomate expérimenté et [illegible] eût [illegible] [illegible] [illegible]